



## AVIS DE CONSULTATION MARCHE DE TRAVAUX

### 1) Organisme qui passe le marché :

Maître d'Ouvrage :

CBo TERRITORIA

Cour de l'Usine - La Mare

CS 91005

97833 SAINTE MARIE CEDEX

Tél : 02 62 53 24 00 - Fax : 02 62 53 24 42

### 2) Objet du marché :

**Opération CALICE - construction de 36 logements privés et de 5 commerces – ZAC Beauséjour – Commune de Sainte-Marie**

### 3) Procédure de passation :

Marché privé

### 4) Les travaux à réaliser comportent 19 lots (en entreprise générale ou lots séparés ou lots groupés) :

- 01 – VRD / Terrassements
- 02 - Basse tension - Eclairage public
- 03 - Espaces verts
- 06 - Gros œuvre
- 07 - Charpente - couverture
- 08 - Bardages
- 09 - Etanchéité
- 10 - Plomberies sanitaires
- 12 - Electricité courants forts et faibles
- 13 - Eau Chaude Solaire
- 14 - Aménagements cuisine
- 15 - Aménagements placards
- 16 – Appareils élévateurs
- 17 - Cloisons sèches et faux plafonds
- 18 - Menuiseries bois
- 19 - Métallerie
- 20 - Menuiserie aluminium
- 21 - Revêtements durs
- 23 – Peinture

Variante autorisée sous réserve de réponse à la solution de base.

5) Formulation de réponse :

L'offre de l'entreprise devra comprendre entre autres, conformément au règlement de consultation joint au dossier :

. Les références suivantes :

- capacités professionnelles, techniques et financières
- attestations fiscales et sociales

. Composition du prix global et forfaitaire par unité d'œuvre.

6) Modalité d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier payant sera à retirer, après commande par fax obligatoire, chez :

PROJECT REPRO

5 chemin Grand Canal

Immeuble Thalès A - - ZAC Triangle

97490 Sainte Clotilde

Tél. : 02 62 94 41 50 - Fax : 02 62 41 19 21

Mail : gao@project-repro.fr

7) Date limite de réception des offres :

**Le lundi 19 février 2018 à 12 h 00.**

CBo Territoria

Service Marchés

Cour de l'usine de La Mare

97438 Sainte Marie

8) Renseignements complémentaires :

CBo Territoria – Service Marchés

Tél. : 02.62.53.24.10

9) Date d'envoi de l'avis à la publication : 22 janvier 2018